

## **Réouverture des restaurants, cafés et bars à Croissy**

### **Nouvelle disposition suite au discours présidentiel du 14 juin 2020**

- Les restaurants peuvent totalement rouvrir en respectant la distanciation physique

---

Suite à une décision gouvernementale, les restaurants de la région parisienne peuvent rouvrir uniquement leurs terrasses car la région est encore placée en zone orange du point de vue de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Les terrasses des restaurants de Croissy vont pouvoir rouvrir à partir de demain, samedi 6 juin, si la météo le permet.

Une décision exceptionnelle du maire permet à chaque restaurateur d'étendre la surface extérieure qu'il occupe afin d'accueillir et de satisfaire plus de Croissillons.

Publié le 05 juin 2020